



**TOTAL – Direction Scientifique**  
**ADEME – Département des Procédés Industriels et Agricoles**

**APPEL à MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)**

**PROGRAMME TOTAL-ADEME**  
**« Efficacité Energétique dans l'Industrie »**

**Efficacité énergétique dans les procédés  
industriels : substitution de systèmes hydrauliques**

**Mars 2009**

Date de lancement : 10 mars 2009

Date limite de dépôt des dossiers préliminaires :  
le 29 Mai 2009 à minuit, par envoi postal de trois CD-ROM

## **Soumission des propositions – Contacts**

Les dossiers sont à adresser **par voie postale, avant le 29 Mai 2009 minuit**, à l'adresse suivante sous forme d'un CD-ROM :

ADEME  
Département des Procédés Industriels et Agricoles  
**A l'attention de M. Frédéric Streiff**  
20 avenue du Grésillé  
BP 90406  
49004 Angers cedex 01

La date de réception à l'ADEME fait foi.

Un deuxième CD-ROM devra également être adressé à :

TOTAL  
Direction Scientifique  
**A l'attention de M. Jean-Paul GOURLIA**  
2 Place Jean Millier  
La défense 6  
92400 Courbevoie

Pour tout renseignement, contacter :

Frédéric Streiff – ADEME Angers  
Tél : 02 41 91 40 65  
Fax : 02 41 91 40 02  
E-mail : frederic.streiff@ademe.fr

Jean-Paul GOURLIA – TOTAL  
Tél : 01 47 44 82 96  
Fax : 01 47 44 44 94  
E-mail : jean-paul.gourlia@total.com

## **A- CONTEXTE**

### **A.1 L'ADEME et TOTAL**

L'ADEME établissement public national, contribue à la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie en cohérence avec la stratégie nationale de développement durable. L'ADEME intervient auprès des entreprises et des laboratoires publics en vue de soutenir des programmes de recherche et de développement notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, du développement des énergies renouvelables et des écotechnologies.

TOTAL a acquis, dans le monde, une grande expérience dans l'élaboration, la conduite et/ou la réalisation de programmes de recherche et de développement, en particulier dans les domaines techniques de l'exploration, de la production et du raffinage d'hydrocarbures, du gaz, de l'électricité et de la chimie.

L'ADEME et TOTAL reconnaissent que l'avenir énergétique et le développement économique passent par des progrès technologiques dans tous les domaines de la consommation d'énergie. Ils notent en particulier que la consommation d'énergie par les utilités et les procédés transverses dans tous les secteurs industriels est une fraction significative de cette consommation et que des progrès technologiques sur ces technologies sont de nature à contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique en France et dans le monde. A titre d'illustration, il est estimé que ces utilités et procédés transverses consomment de l'ordre de 28 Mtep/an dans l'ensemble des secteurs industriels. L'ADEME et TOTAL estiment qu'une amélioration de 20% de cette consommation à l'échéance 2020 doit être envisagée.

### **A.2 Programme TOTAL-ADEME sur l'efficacité énergétique dans l'industrie**

Face au constat précédent, l'ADEME et TOTAL ont décidé de s'engager dans le pilotage et le financement d'un programme de soutien au développement d'utilités et de procédés transverses économes en énergie par des équipes de recherche et des PME, en vue de renforcer l'effort de R et D sur ce secteur actuellement peu soutenu, et de favoriser l'émergence des technologies fiabilisées dans des PME visant les marchés européen et mondial.

Le programme consiste notamment à soutenir la démonstration de technologies nouvelles permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels.

Il vise prioritairement des technologies transversales, qui pourront donc concerner tous les secteurs industriels : petite cogénération, échangeurs, chaudières, séchage, séparation des fluides, récupération de chaleur basse température, systèmes de froid, d'air comprimé, de ventilation, de pompage, d'éclairage, de vapeur ou de fluide caloporteur.

### **A.3 Domaine d'application**

**Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés industriels par substitution des systèmes hydrauliques.**

Sont exclus de cet AMI les systèmes embarqués (engins de chantier par exemple)

Dans un système hydraulique, le vecteur de transmission de l'énergie depuis la source jusqu'aux dispositifs consommateurs est constitué d'huile hydraulique. L'objectif de cet AMI est de remplacer dans un procédé industriel l'énergie hydraulique par une autre forme d'énergie.

Par exemple : un système hydraulique remplacé par un système motorisé.

Les avantages sont, entre autres :

- une efficacité énergétique accru du procédé industriel.
- un fonctionnement silencieux,
- la suppression de l'huile hydraulique,

**Les objectifs poursuivis par cet appel à manifestations d'intérêt sont :**

- **la mise au point de solutions techniques alternatives, innovantes et économes ;**
- **l'amélioration des technologies existantes les rendant plus économes en énergie : amélioration intrinsèque ou facilitant leur applicabilité industrielle et / ou l'optimisation de la gestion énergétique et des conditions d'utilisation de ces technologies;**
- **la généralisation et le transfert des techniques les plus performantes vers de nouveaux secteurs industriels et pour de nouveaux produits.**

Il s'agit de lever les verrous technologiques ou scientifiques, empêchant ou limitant l'industrialisation de solutions techniques performantes ou leur transfert vers de nouveaux secteurs industriels.

**Le présent appel cherche à identifier préférentiellement des projets allant jusqu'à la démonstration de ces technologies, en vue de contribuer financièrement à leur mise en œuvre.** La démonstration doit permettre de les améliorer et de les valider à des échelles représentatives de la réalité industrielle. Il s'agit notamment de démontrer l'intégration de la technologie au sein d'une véritable installation industrielle composée de différents systèmes.

Le financement par le programme doit permettre de rendre accessible le coût de l'opération de démonstration, notamment pour des PME.

## **B- OBJECTIFS et ELIGIBILITE**

Dans tous les cas, les projets doivent avoir pour objectif de lever les verrous technologiques empêchant ou limitant l'industrialisation de solutions techniques performantes sur le plan énergétique. Sans exclure des phases plus amont, ces verrous devront majoritairement concerner les problèmes que soulèvent la taille d'un système ou sa complexité née d'une intégration de systèmes. Un argumentaire détaillé devra être fourni dans ce sens.

Les prototypes et les projets pilotes installés et utilisés sur un site industriel sont éligibles. La contribution de l'ADEME au financement respectera les règles d'encadrement communautaire des aides d'Etat. En cas d'usage commercial ultérieur de projets de démonstration ou de projets pilotes, toute recette qui proviendrait d'un tel usage devra être chiffrée.

TOTAL en tant qu'utilisateur des technologies développées, pourra demander un accès privilégié à ces technologies. L'ADEME pour sa part sera attachée à ce que les résultats des travaux de recherche puissent être valorisés, à travers des mécanismes qui seront contractuellement définis.

Le projet de démonstrateur est porté par un **coordonnateur** : porteur du programme, désigné par ses partenaires pour présenter le projet et pour demander l'aide, négocier et conclure le conventionnement d'aide, gérer l'exécution des travaux et coordonner le projet dans toutes ses phases. La coordination par une entreprise de type PME sera préférée.

Il est fortement conseillé que, dès la préparation de la réponse à cet appel à manifestations d'intérêt, les bases contractuelles d'un accord de consortium portant sur tous les aspects liés à la réalisation du projet et notamment les règles applicables en matière de propriété intellectuelle, soient établies par les partenaires.

Le coordonnateur sera titulaire d'une convention avec l'ADEME, ou TOTAL, ou l'ADEME et TOTAL, selon la structure du financement proposé. Le suivi de l'exécution technique et financière des travaux sera coordonné par le Coordonnateur.

## **C- PHASE de SOUMISSION**

**Les dossiers soumis devront comporter a minima une description technique succincte incluant une comparaison entre le système hydraulique de référence et la solution de substitution, les gains énergétiques attendus, un planning général par phases, et une enveloppe financière présentée par phase et par partenaire.** Un exemple de présentation est donné en annexe 1. Ce canevas pourra être simplifié dans un 1<sup>er</sup> temps. Une fiche résumée en une page complétera le dossier, ainsi qu'une présentation du projet de 10-15 lignes maxi, utilisable si le projet devait être retenu et cité dans une communication sur l'accord TOTAL-ADEME.

Un comité de pilotage composé d'experts de l'ADEME et de TOTAL présélectionneront les dossiers, et informeront le coordonnateur des modalités de dépôt des dossiers complets.

Après réception des dossiers complets, le comité de pilotage s'assurera de leur recevabilité et de leur conformité. Chaque dossier de demande d'aide retenu est alors instruit par l'ADEME et TOTAL. Si des informations complémentaires sont requises, l'ADEME rassemble les questions puis les transmet au coordonnateur qui coordonne les réponses par écrit. Une réunion de questions-réponses entre l'ADEME, TOTAL et le coordonnateur, accompagné ou non de partenaires, peut être organisée afin de lever les réserves éventuelles apparues lors de l'expertise. Après avis et recommandations du comité de pilotage, sur la base de l'analyse effectuée par les experts, l'ADEME et TOTAL se réservent le droit de suggérer aux porteurs de projet de modifier, de préciser le dossier de soumission, ainsi que le consortium. Les modifications apportées font l'objet d'un accord écrit de chaque partenaire.

Une fois le dossier instruit, la décision de financement est prise par l'ADEME d'une part, et par TOTAL d'autre part, de manière indépendante mais concertée.

Si la décision est favorable, les conventions, préparées au préalable, sont signées entre les partenaires et l'ADEME et/ou TOTAL et la phase d'exécution du projet peut alors commencer.

## **D- CONFIDENTIALITE**

L'ADEME et TOTAL assurent que l'ensemble des pièces du dossier et de la demande sont couvertes par le secret professionnel et la confidentialité.

Le coordonnateur indiquera les informations du projet qui ont un caractère particulièrement confidentiel, notamment, s'il y a lieu, à l'égard des autres partenaires du projet.

## **E- ENVOI du DOSSIER de REPONSE à L'AMI**

L'ADEME accuse réception de la demande d'aide.

Les critères d'évaluation des projets par l'ADEME et TOTAL seront notamment :

- L'adéquation du projet avec les orientations du programme ;
- La pertinence du projet par rapport aux enjeux environnementaux, énergétiques et économiques (dont la fourniture d'indicateurs précis d'évaluation techniques, économiques et environnementaux) ;
- L'implication et la qualification des soumissionnaires dans le secteur industriel (compétences et références des soumissionnaires) ;
- Les perspectives de retombées scientifiques, industrielles et économiques
- La qualité technique et scientifique ; le caractère innovant du projet par rapport à un état de l'art international et national clairement décrit ;
- L'adéquation du programme de travail et du budget avec les objectifs du projet ;
- La justification du programme de travail (définition des jalons, des résultats intermédiaires / finaux et des livrables) ;
- La gouvernance et la gestion du projet ;

- La maîtrise des risques inhérents au projet (risque organisationnel, risque technique, risque lié à l'atteinte de l'objectif) ;
- La qualité rédactionnelle des documents soumis.

Ne seront pas recevables :

- Les projets couvrant d'autres domaines que ceux identifiés au point A.3 du présent document.
- Les projets ne respectant pas la date limite de dépôt, ou les éléments de soumission précisés au point C.

Les dossiers seront examinés par l'ADEME et TOTAL qui exprimeront des avis sur les projets, les regroupements envisageables ou souhaitables. Les projets sélectionnés feront ensuite l'objet d'une instruction technique, économique et partenariale avec les proposant.

## ANNEXE 1 : EXEMPLE DE CANEVAS TYPE

APPEL à MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)  
PROGRAMME TOTAL-ADEME  
« Efficacité Energétique dans l'Industrie »

Efficacité énergétique dans les procédés industriels : substitution de systèmes hydrauliques.

**Titre et / ou acronyme du projet**

**Coordinateur du projet**

Partenaires du projet

Description du projet (rapide rappel des objectifs, enjeux et programme), une demi-page maximum

Coût total et par partenaire

Durée du projet

Description résumée non confidentielle du projet (utilisable dans une communication sur l'accord TOTAL-ADEME en cas d'acceptation du projet) en 10-15 lignes

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
-------------------------------

**IDENTITE DU DEMANDEUR**

Raison sociale :

Forme juridique :

N° SIRET :

Code NAF :

Adresse du siège :

Nom et titre du responsable signataire du contrat :

Tel :

Fax :

e.mail :

**LABORATOIRE(S) OU ETABLISSEMENT(S) DEVANT EFFECTUER LE PROGRAMME**

Raison sociale :

Nom et titre du Responsable :

Adresse :

Tel :

Fax :

e.mail :

Activités de l'établissement / volume d'activités

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE DU PROGRAMME**

Nom et fonction :

Adresse :

Tel :

Fax :

e.mail :

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU PROGRAMME**

Nom et fonction :

Adresse :

Tel :

Fax :

e.mail :

**CONCERTATION/COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES**

Organisme :

Laboratoire :

Coordonnateur :

Adresse :

Tel :

Fax :

e.mail :

**AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIERES AU PROGRAMME PROPOSE**

*Participations publiques en particulier*

Organisme :

Montant :

**Pièce à joindre : 1 seul RIB ou RIP**

## **1. SUJET PROPOSE**

### 1.1. Titre

### 1.2. Objectifs du programme *en quelques lignes*

## **2. SITUATION ACTUELLE DU SUJET PROPOSE**

- Contexte industriel.
- Etude bibliographique.
- Travaux déjà réalisés sur le même sujet en France ou à l'étranger.
- Travaux et publications de l'établissement ou du laboratoire sur le sujet ou dans le même domaine.
- Etat de la propriété industrielle au plan national et international.
- Risques techniques et économiques du programme.
- Si ce programme fait suite à un programme déjà financé par l'ADEME ou une autre administration, faire le point des résultats obtenus et indiquer le(s) numéro(s) de la (des) convention(s).
- Liste des contrats en cours ou des demandes en instance auprès de l'ADEME ou d'autres organismes.

## **3. ENJEUX DU PROGRAMME**

-> *Enjeux détaillés et chiffrés*

- Caractère innovant
- Positionnement par rapport aux techniques existantes (préciser les bases de comparaison)
- Conséquences attendues au plan scientifique, technique ou industriel
- Enjeux énergétiques  
seront clairement indiquées les économies d'énergie générées
- Enjeux environnementaux  
seront clairement indiquées les impacts sur les émissions atmosphériques, gaz à effet de serre compris, et sur la production des déchets.
- Autres enjeux  
Sécurité, qualité, compétitivité...
- Marchés potentiels national et international du produit/technique faisant l'objet du programme du projet : champs d'application du programme, nombre de sites concernés, évaluation des économies d'énergie globale pouvant être générées.

## **4. PLAN DE RECHERCHE DETAILLÉ/ PROGRAMME DES TRAVAUX**

### 4.1. Présentation et objectifs du programme *(énoncer clairement les différents objectifs visés)*

### 4.2. Présentation des partenaires et de leurs moyens mis en oeuvre *-> Décrire les moyens des partenaires (établissement ou laboratoire) en personnel et équipement.*

-> Précisez ceux de ces moyens directement affectés au programme.

#### 4.3. Description opérationnelle du programme

Découpage en phases techniques, en tâches, et répartition en cas d'association et/ou de sous-traitance).

<b>Phase n :</b>	<b>Titre Phase n</b>		
<b>Période</b>	Mx -> Mx+y	<b>Durée</b>	y mois
<b>Soumissionnaires</b>	Nom 1 <sup>er</sup> partenaire	Nom k <sup>ème</sup> partenaire	<b>Total</b>
<b>Hommes-Mois</b>	A <sub>1</sub>	A <sub>k</sub>	A <sub>1</sub> +A <sub>2</sub> +...A <sub>k</sub>
<b>Sous-traitants</b>	Nom 1 <sup>er</sup> sous-traitant	...	Nom dernier sous-traitant

Remplacer le texte en italique dans le tableau ci-dessus et redimensionner celui-ci en fonction du nombre d'éléments devant y figurer.

- Mx : Indiquer le mois de début de la phase (exemple : M0 pour un début au mois 0, M9 pour un début au 9<sup>ème</sup> mois)
- « Soumissionnaires » : Indiquer les noms des partenaires du projet intervenants sur cette phase
- y : Indiquer la durée de la phase n
- k<sup>ème</sup> partenaire: Indiquer les noms des partenaires actifs sur cette phase.
- A : Indiquer le personnel engagé x durée (indiquer en « Hommes.mois » ou en « Hommes.jours »)
- « Sous-traitants » : Indiquer les noms des sous-traitants intervenants sur cette phase s'il y en a.

#### Objectifs :

-> Description des différents objectifs de cette phase.

#### Découpage en tâches:

##### **Tâche n.1 :** Titre

-> Description du travail effectué au cours de cette tâche

##### **Tâche n.2 :**

.

##### **Tâche n.m :**

#### Délivrable :

Indiquer et énumérer les différents résultats attendus en fin de cette phase.

**Procéder de la même façon pour les phases suivantes.**

A noter : un intérêt particulier sera évidemment porté aux performances énergétiques de l'installation qui doivent être mesurées et comparées à une situation de référence à définir.

## 5. RECAPITULATIF DU CALENDRIER D'EXECUTION DES PHASES

Le diagramme de Gant présenté ci-après sera à compléter. (donné en format Microsoft Excel)

Programme sur ... mois										
découpage en trimestre ou en mois	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10
<b>Phase 1 -</b>										
Tâche 1	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX									
Tâche 2			XXXXX							
Tâche 3										
Tâche 4			XXXXX							
<b>Phase 2 -</b>										
Tâche 1			XXXXXXXXXXXX							
Tâche 2				XXXXXX						
<b>Phase m-</b>										
								XXXX		
								XXXXXXXXXXXX		
Evaluation globale du programme.									XXX	<b>FIN</b>

## 6. Diffusion des résultats

Les soumissionnaires devront montrer leur aptitude à diffuser les résultats obtenus ainsi que leur implication dans le domaine industriel. Ils devront en particulier décliner la stratégie de diffusion de la technologie développée. La diffusion des résultats pourra passer par exemple par :

- ✓ la présentation des résultats à un groupe d'échange ou un groupe de travail,
- ✓ l'organisation de journées d'information, par exemple autour d'une visite de l'installation
- ✓ la diffusion d'une note de synthèse ou d'une fiche technique,
- ✓ des publications dans des revues spécialisées,
- ✓ l'édition de plaquettes présentant les principales conclusions de l'opération,
- ✓ l'édition d'un document plus complet (brochure, guide, etc. ...),
- ✓ la réalisation de supports informatiques, vidéo...

Précisez le cas échéant les contraintes de diffusion :

- ✓ confidentialité,
- ✓ dépôt de brevet.

## **MOYENS NECESSAIRES POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME**

### **EN EUROS HORS TAXES**

Les renseignements demandés peuvent nécessiter la documentation de plusieurs séries de tableaux.

Les organismes publics (d'enseignement notamment) sont tenus de préciser le régime d'assujettissement à la TVA dont ils bénéficient (régime général, non récupération,...)

**Toutes les dépenses sont à exprimer en Euros HT.**

### **Note sur les tableaux types donnés en pages suivantes :**

- ils sont à compléter, et à modifier en fonction du projet ;
- ils sont sous forme de feuille de calcul Excel 2000 insérées dans un document Word, et sont modifiables au sein de ce même fichier en double-cliquant dessus.
- tableau de renseignements financiers « établissement public »: remplir toutes les cases : celles en italique et les autres;
- faire un tableau récapitulatif par partenaire du projet et un tableau récapitulatif global.

Ne rien inscrire dans les cases colorées.

ORGANISME PUBLIC								
FRAIS DE FONCTIONNEMENT							SOUS-TOTAL	TOTAL
PHASE	1	2	3	4	5			
Période								
Durée								-
<b>Dépenses de personnel statutaires</b> <i>(rémunérations versées par la collectivité publique, y compris boursiers)</i>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €		- €
Professeur	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Maître assistant	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Technicien	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Secrétariat	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Autre	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Autres dépenses de personnel</b>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €		- €
Ingénieur CDD	effort (M)							
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Frais d'exploitation statutaires:</b>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €		- €
<b>frais courants</b>								
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>prestation de service / sous-traitance</b>								
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Frais d'exploitation spécifiques</b>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €		- €
<b>frais courants</b>								
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>prestation de service / sous-traitance</b>								
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €		
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
<b>Frais généraux statutaires:</b>	coût	- €	- €	- €	- €	- €		- €
décrire la nature, l'assiette et le taux de calcul								
<b>Frais généraux de gestion</b>	coût	- €	- €	- €	- €	- €		- €
max 4% du total de l'opération pour le partenaire (facultatif)								
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		- €	- €	- €	- €	- €		- €
<b>FRAIS D'EQUIPEMENTS</b>								
<b>NATURE</b> (ne comprend que le matériel ou les éléments spécifiques permettant de la construire, d'une valeur unitaire supérieure à 1 500€)	<b>VALEUR D'ACHAT</b>	<b>DUREE D'AMORTISSEMENT</b> (mois)		<b>DUREE D'UTILISATION RELATIVE AU PROJET</b> (mois)		<b>VALEUR RELATIVE AU PROJET</b>		

**ORGANISME PRIVE**

FRAIS DE FONCTIONNEMENT						SOUS-TOTAL	TOTAL
PHASE		1	2	3	4	5	
Période							
Durée							-
<b>Dépenses de personnel</b>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ingénieur en chef, directeur de recherche, d'étude	effort (M)						
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ingénieur principal de recherche, chargé de recherche principal...	effort (M)						
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Chargé de recherche, Ingénieur...	effort (M)						
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Technicien, agent technique	effort (M)						
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autre	effort (M)						
- € / mois	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>frais courants</b>							
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>prestation de service / sous-traitance</b>							
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	
à détailler	coût	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Frais généraux de gestion</b>	<b>coût</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €
max 4% du total de l'opération pour le partenaire (facultatif)							
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>FRAIS D'EQUIPEMENTS</b>							
<b>NATURE</b> (ne comprend que le matériel ou les éléments spécifiques permettant de la construire, d'une valeur unitaire supérieure à 1 500€)	<b>VALEUR D'ACHAT</b>	<b>DUREE D'AMORTISSEMENT (mois)</b>	<b>DUREE D'UTILISATION RELATIVE AU PROJET (mois)</b>	<b>VALEUR RELATIVE AU PROJET</b>			
	- €						- €
	- €						- €
	- €						- €
<b>TOTAL</b>	- €						- €

TABLEAU RECAPITULATIF				
	COUT TOTAL	DEPENSES ELIGIBLES	TAUX D'AIDE	MONTANT AIDE
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	- €	- €		- €
FRAIS D'EQUIPEMENTS	- €	- €		- €
TOTAL PROJET	- €	- €		- €

Légende: ne pas remplir

Remplir un tableau récapitulatif par partenaire ainsi qu'un tableau récapitulatif global sur le projet.